

Distance Terre-Lune : 384 000km (+4cm/an)

11 ans à pied (4km/h),

12 jours en voiture,

52 jours en TGV (310km/h),

8 ans pour un équipage des missions

Apollo. (4500km/h)

10 secondes sur un photon)

Animateur et Animatrice en astronomie

REFERENTIEL

Animateur spécialisé 2*

Période de révolution : 27,3 jours

Période de rotation : 27,3 jours

**Préambule**

L'animateur professionnel conçoit et anime des séquences pédagogiques, à destination de publics de jeunes et d'adultes, participe l'élaboration de programmes d'animation et à l'encadrement éventuel d'animateurs saisonniers.

Le démonstrateur anime des séances de planétarium, des conférences pour tous les publics et les prépare. Il encadre des visites guidées, participe à la mise au point de programmes de planétarium et d'animation.

Pour acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de la profession d'animateur professionnel ou de démonstrateur de planétarium, divers cursus ou parcours sont possibles en associant plusieurs formations ou en suivant des formations spécifiques tel que le BPJEPS. La validation des acquis par l'expérience peut vous permettre de valider certaines des compétences.

Vous trouverez pour chaque compétence, les références correspondant au Passeport Astronomie, ainsi que les dispositifs possibles d'acquisition, qui ne sont pas ici exhaustifs.

Famille de compétences:

Compétence n°1: Sciences et méthodologies

Compétence n°2: Pédagogie

Compétence n°3: Technique et planétarium

Compétence n°4: Technique et pratique de terrain

Compétence n°5: Législation et administratif

Nomenclatures:

F : Formation (BPJEPS / CS AST / UC1 ...)

B : BAFA

E 1 à 5: Etoiles 1 à 5

C : Pratique en club d'au moins une année / C***: avec entretien du matériel

S : Formations spécialisées sous réserve que les situations de formation vous permettent d'acquérir la compétence concernée

Distance Terre-Lune : 384 000km (+4cm/an)

11 ans à pied (4km/h)
123 jours en voiture (130km/h),
12 jours en TGV (310km/h),
65h pour un équipage des missions
Apollo (4500km/h)
100 ans (sur un photon)

REFERENTIEL

Animateur et Animatrice en astronomie
Animateur spécialisé 2*

Période de révolution : 27,3 jours

Période de rotation : 27,3 jours



Compétence n°1: Sciences et méthodologies

Compétences et savoir faire	Qualifications ou expériences justifiables pour équivalence
M1- Se documenter de façon efficace	Module de la fonction animateur spécialisé 1* «Sciences et méthodologie» acquis et connaissances personnelles approfondies
M2 - Posséder un vision critique de la science	
M3 - Connaître l’histoire de l’astronomie	
M4 - Connaître l’actualité astronomique et spatiale	
Dispositifs possibles d’acquisition ou de validation des acquis	
• Diplôme universitaire en astronomie • Certificat de spécialisation animation sciences et techniques (CS AST)	

Compétence n°2 : Pédagogie

Compétences et savoir faire	Qualifications ou expériences justifiables pour équivalence
M5 - Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éduca-	
M6 - Préparer un projet pédagogique en astronomie ainsi que son évaluation	
M7 - Préparer, conduire et évaluer une action d'animation en astronomie	
M8 - Animer, encadrer, accompagner un groupe dans le cadre d'un projet en astrono-	
M9 - Conduite une action éducative	
M10 - Etre capable de renvoyer sur des ressources existantes	
Dispositifs possibles d'acquisition ou de validation des acquis • BPJEPS Brevet Professionnel Jeunesse, Education Populaire et Sportif: diplôme professionnel d'animateur de niveau IV • CS AST	

Compétence n°3 : Technique et planétarium

Compétences et savoir faire	Qualifications ou expériences justifiables pour équivalence
D11 - Posséder les compétences techniques spécifique aux projecteurs de	Formations spécifiques
D12 - Utiliser couramment l'outil informatique	
D13 - Etre capable de s'adapter aux technologies nouvelles	

Compétence n°4: Technique et terrain

Compétences et savoir faire	Qualifications ou expériences justifiables pour équivalence
M11 - Reconnaître les constellations	E2 ou C ou S
M12 - Gérer dans le temps un matériel d'observation	C***
M13 - Savoir entretenir et collimater un instruments	E3 ou E4 ou C
M14 - Maîtriser des techniques d'acquisition et de traitement	E3 ou E4 ou C
M15 - Utiliser les moyens de communication adaptés aux situations de la vie professionnelle	C ou S
Dispositifs possibles d'acquisition ou de validation des acquis • BAFA qualification astronomie • CS AST • UC1 du BPJEPS, unité de certification	

Distance Terre-Lune : 384 000km (+4cm/an)
17 ans à pied (100km/j),
133 jours en voiture (130km/h),
5 jours en TGV (310km/h),
85h pour un équipage des missions Apollo (420km/h),
1s à cheval (sur un photon)

Animateur et Animatrice en astronomie
REFERENTIEL
Animateur spécialisé 2*

Période de révolution : 27,3 jours

Période de rotation : 27,3 jours



Et maintenant ?

Vous êtes reconnu comme animateur spécialisé 2*; Cela vous permettra d'animer en club, en accueil collectif ou ailleurs des activités astronomie.

Si vous êtes intéressée par faire de votre passion votre métier, vous pouvez devenir Médiateurs scientifiques. Les fonctions d'encadrement, de conception d'outils ou de séquences pédagogiques, de relations avec les commanditaires gagnent sur les fonctions d'animation et de face-à-face avec le public. Les planétariums, les Stations de Nuit, les Centres de Culture Scientifique et Technique, des établissements culturels comme la Cité de l'Espace, et bien sûr auprès les associations spécialisées, emploient plusieurs centaines de médiateurs scientifiques.

Il existe plusieurs filières universitaires de formation aux fonctions : Diplôme Universitaire de Technologie (*) ou licence professionnelle, Master de médiation culturelle, DESS, etc. Dans les filières de la formation professionnelle, un titre de niveau III devrait se mettre en place à terme, et faire émerger des formations professionnelles ad'hoc.

Contacts

Association Française d'Astronomie
17 rue Emile Deutsch de la Meurthe
75014 Paris

www.afastronomie.fr

01 45 89 81 44

contact@afastronomie.fr

Compétence n°5: Législation et administratif

Compétences et savoir faire	Qualifications ou expériences justifiables pour équivalence
M16 - Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité	
M17 - Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités profession-	
M18 - Maîtriser les outils ou techniques de la spécialité en astronomie	
M19 - Mobiliser les connaissances réglementaires relatives à l'animation en astronomie	
Dispositifs possibles d'acquisition ou de validation des acquis • BPJEPS • CS AST	